COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANDRAIS
SEANCE DU 29 MARS 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de LANDRAIS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes (*en raison des mesures sanitaires dues au Covid 19)*, sous la Présidence de Mme Christelle GRASSO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Mars 2021

Présents : MM. BETHOULE S. DAHERON J. FERCHAUD JC. GABET C. GRASSO C. GRELET M. MARCHAIS O. MOINARD P. PINAUD L. STENGER C. TURGNE F. VALETTE M.

Absents excusés : MM CHARRON E. GRELET C. (1 pouvoir à C. GRASSO) SAMME E.

Secrétaire de séance : Mme Josiane DAHERON

Avant de commencer la séance, Madame le Maire propose de faire une minute de silence en hommage à Ethan SAMME décédé accidentellement, fils d'Eric SAMME, conseiller.

Le compte rendu de la précédente réunion ayant été approuvé à l'unanimité, madame le Maire déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR : session ordinaire

Budget Primitif 2021 :

- Vote des subventions communales 2021
- Vote des taux 2021
- Vote du budget primitif 2021

Informations et questions diverses

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide pour l'année 2021 de verser une subvention communale aux associations suivantes :

Au 6574 :	**1 000.00 €**
Aide Alimentaire	500.00 €
Croix Rouge Française	200.00 €
Secours Catholique	200.00 €
Tremplin 17	100.00 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021, qui demeurent fixés à :

- **Taxe d'habitation : 12.10 %**
- **Taxe Foncière (bâti) : 22.93 %**
- **Taxe foncière (non bâti): 56.93 %**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Vu le C.G.C.T.,
Considérant le vote du compte de gestion 2020 et du compte administratif 2020 et en date du 15 Mars 2021,
Considérant le vote de l'affectation des résultats 2020 en date du 15 Mars 2020,
Considérant que les résultats de l'exécution de l'exercice budgétaire de l'année 2020 font apparaitre un excédent de fonctionnement de 66 323.11 € et un déficit d'investissement de 52 077.10 €,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement :	Dépenses	566 105.11 €
	Recettes	566 105.11 €
Investissement :	Dépenses	222 519.10 €
	Recettes	222 519.10 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe les conseillers de la mise en place d'un partenariat concernant la collecte de terminaux mobiles signé entre l'Association des Maires et ORANGE.

Cette collecte permet d'agir sur l'empreinte carbone générée par notre consommation numérique, de recycler des matériaux, de créer de l'emploi solidaire.

Il suffit pour cela de commander des boîtes de recyclages à disposer dans les lieux publics de la commune et de communiquer largement sur notre site, le bulletin ...pour informer les administrés que des boites de collectes sont à leur disposition.

Dépôt déchets verts sur le site Véolia de compost en limite des Granges : une solution est en cours d'élaboration pour permettre aux habitants de la commune et au service technique de déposer leurs déchets verts sur ce site.

Le ramassage des déchets aux abords des routes prévu le 03 avril est annulé et reporté le samedi 24 avril 2021.

Monsieur MOINARD Philippe signale que le véhicule abandonné dans le petit bois près des Granges y est toujours. Mme le Maire va prendre contact avec la gendarmerie.

Buse Les Granges :Madame le Maire informe les conseillers de l'existence d'une buse sur les Granges passant sous les parcelles de plusieurs riverains. Aux dires des anciens, cette buse aurait été installée il y a plus de 40 ans afin de permettre l'écoulement des eaux sur certaines parcelles et d'éviter des inondations.

Cette buse non entretenue est bouchée, l'eau ne s'écoule pas bien, il y a la présence de rats.

La société DELFAU s'est déplacée, le coût de l'entretien a été estimé à 1500 €.

Buse de Fondouce : Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu les riverains de la rue des Acacias le vendredi 19 mars 2021 au sujet de l'entretien du fossé logeant plusieurs parcelles et qui a occasionné des inondations suite aux fortes pluies début février.

Ce fossé, privé est doté d'une buse qui ne suffit plus aux forts écoulements et par l'obstruction d'une grille située de l'autre côté de la route.

L'objectif de cette rencontre était de trouver une solution pour permettre une meilleure évacuation de l'eau rue des Acacias et de rappeler les devoirs et obligations de chacun.

Chacune des parties a reconnu la nécessité d'entretenir sa part de fossé.

Madame le Maire dans un souci d'apaiser les tensions et d'entraide a proposé de faire vérifier par une entreprise l'état de la buse située sous la route et permettant l'écoulement. (un rendez-vous avec l'entreprise Delfau a été pris).

Séance levée à 22h15.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Les Conseillers,

Le Maire,
Christelle GRASSO